

jeudi 3 décembre 2020 - SAINT-ETIENNE

La littératie en santé est une notion assez récente en France. "Elle se réfère à la capacité des individus à **repérer, comprendre, évaluer et utiliser des informations** utiles pour pouvoir fonctionner dans le domaine de la santé et agir en faveur de leur santé". *

Or une partie importante de la population rencontre **des difficultés pour mobiliser ces compétences et n'accède pas à l'information.**

(Source OCDE)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux comprendre le concept de littératie en santé et son importance dans la réduction des inégalités de santé.
- Découvrir et échanger sur des projets, des initiatives locales et des outils pratiques sur la question de la littératie en santé.
- Donner des idées pour renforcer vos pratiques professionnelles et des pistes d'action à mettre en place.



PUBLIC

Acteurs du domaine sanitaire, social, médico-social, de l'éducation, de l'insertion...



LIEU ET HORAIRES

Centre International de Séjour André WOGENSCKY

14 bis rue de Roubaix

42000 Saint-Etienne

De 8h45 à 17h

Journée gratuite, inscription en ligne obligatoire avant le 23 novembre 2020

Nombre de place limité à 25 personnes
Envoi d'une confirmation au mois de novembre

Nous vous accueillerons dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



PROGRAMME

MATIN 8H45 - 12H30

Accueil de 8h45 à 9h

La littératie en santé, de quoi parle-t-on ?

Temps participatif en plénière.

Comment accéder, comprendre et analyser l'information dans un domaine où nous ne sommes pas experts ?

Mise en situation en petits groupes "littératie au quotidien".

Déjeuner libre

APRES-MIDI 14H - 17H

ATELIERS (Participation aux trois ateliers)

Partageons nos expériences et nos ressources

• **Ordonnance visuelle**

Association Entraide Pierre Valdo.

• **Les ressources indispensables**

Isabelle Kraft, Centre Ressource illettrisme de l'Isère (IRIS)

• **Le livret "Préparer l'arrivée de bébé"**

Ingrid Bruyère, IREPS délégation Loire.

Clôture de la journée

*Source : Stephan Van den Brouke - Education Santé, n°309 mars 2015.